

DEPARTEMENT DE LA SARTHE
ARRONDISSEMENT DE LA FLECHE
CANTON DE SABLE SUR SARTHE
COMMUNE D'ASNIERES SUR VEGRE

DELIBERATION N°18112025-01
Séance du 18 novembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-huit novembre à 20 heures 30, le conseil municipal d'Asnières sur Vègre, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis LEMARIÉ, Maire.

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 9

Nombre de membres en exercice : 9

Nombre de membres présents : 7

Etaient présents : LEMARIÉ Jean-Louis - BOUVET Thierry à partir de la délibération 18112025-02 - BARTHELAIX Annick - DAVIERE Vincent - VIDEOCOQ Agnès - GUVARCH Fabienne - RABINEAU Marie-Dominique - GANÉ Séverine - MOLINE Cécile à partir de la délibération 18112025-02.

Date de convocation : 10 novembre 2025

Date d'affichage : 10 novembre 2025

Secrétaire de séance : GANÉ Séverine

Objet : DÉCISION MODIFICATIVE N° 2

Après le vote du budget, le Conseil Municipal a la possibilité de modifier le budget principal jusqu'à la fin de l'exercice auquel il s'applique. Il est proposé la décision modificative suivante :

Dépenses de fonctionnement :

Chapitre 11 (charges à caractère général)

Compte 615221 – entretien et réparation sur bâtiments publics : - 1 000.00€

Chapitre 12 (charges de personnel) :

Compte 6411 - personnel titulaire : + 1 000.00€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte cette délibération.

Pour copie conforme,
Le Maire,
Jean-Louis LEMARIÉ



Le secrétaire de séance,

